

A ARGENT

Le gouvernement veut réorienter l'épargne des Français dans l'économie réelle. Tour d'horizon des produits disponibles.

PAR AURÉLIE LEBELLE

Dépoussiérer l'épargne des Français. Les inciter à bouder les fonds en euros de leurs assurances vie ou de leur patrimoine immobilier qui ronronne dans la location pour investir dans les PME. L'objectif du gouvernement est clair : booster la croissance française avec l'argent des Français. Pour y parvenir, la fiscalité de l'épargne a été largement revue dans le projet de loi de finances pour 2018. Suppression de l'ISF, transformé en impôt sur la fortune immobilière (IFI), mise en place du plafonnement unique forfaitaire (PFU) à 30 % des revenus du capital... Reste à savoir si les épargnants joueront le jeu. Investir dans les entreprises rapporte sur une décennie en moyenne 8,7 % annuellement, selon la dernière étude de l'Association française des investisseurs pour la croissance (Afic). C'est plus que le livret A (0,75 %), les fonds en euros (1,5 %), le CAC 40 (3 %) ou l'immobilier (5,2 %) mais cela reste souvent un pari qui comporte des risques. Tour d'horizon des placements disponibles.

■ L'INVESTISSEMENT DIRECT DANS UNE ENTREPRISE

« A moins de bien connaître le dirigeant, cela reste extrêmement risqué, précise Vincent Cudkowicz, l'un des patrons du cabinet de conseil en gestion de patrimoine Bienpre-



REA/CHALLENGES/MARC BERTRAND

L'investissement dans les entreprises se fait à travers de multiples modalités offrant un rendement qui peut monter jusqu'à 15 % pour certains produits.

voir.fr. Il faut que cela reste de la *love money*, une sorte de coup de pouce dont on n'attend rien. »

■ L'OPTION DU CROWDFUNDING

Accompagner un entrepreneur dont le projet est présenté sur une plateforme est aussi très risqué. Si le projet reste séduisant, les méthodes de gestion ne sont pas précisées et le projet peut vite battre de l'aile et s'évanouir avec vos économies.

■ LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE (FCPR)

Le prix d'entrée de ces packages avoisine les 10 000 €. Qu'y a-t-il dedans ? Des obligations de diverses entreprises déjà matures. Après, c'est à vous de décider du support de vos FCPR (assurance vie, PEA, PEA-PME...) en fonction des avantages fiscaux, de la durée des contrats... « Ces fonds promettent un rendement avoisinant les 6 à 7 %, précise Vin-

cent Cudkowicz. Ils sont moins prometteurs que d'autres mais aussi moins risqués car ils misent sur des obligations. Mais il faudra attendre cinq à huit ans en moyenne pour obtenir les gains. » Certains FCPR sont garantis à hauteur de 50 % du capital par la Banque publique d'investissement (BPI).

■ BIENTÔT LA FIN DE CERTAINS PLACEMENTS

Avec la suppression de l'ISF, des fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) et des fonds d'investissement de proximité (FIP), qui permettaient des réductions sur l'ISF et sur l'impôt sur le revenu, devraient s'arrêter d'ici à la fin de l'année. Si vous souhaitez profiter de ces placements avant leur disparition, sachez que le rendement est souvent plus élevé que les FCPR car les profils des entreprises peuvent être plus risqués (innovation, PME locales...). Il

8,7 %

de rendement annuel moyen sur une décennie pour les investissements dans les entreprises, selon la dernière étude de l'Association française des investisseurs pour la croissance (Afic). Très rentable mais très risqué...

est donc capital de bien se faire conseiller. Chez NextStage, un fonds d'investissement spécialisé dans les entreprises de taille moyenne qui propose des actions en direct mais aussi des FCPI et des FIP via NextStage AM, le président Grégoire Sentilhes ambitionne entre 10 et 15 % de rendements sur ses produits. « Pour y parvenir, nous évaluons les risques avant d'investir dans les entreprises, explique-t-il. Nous choisissons des

domaines stratégiques. Chaque année, sur près de 400 dossiers, nous retenons entre quatre et cinq entreprises seulement. »

■ LE RÉGIME MADELIN REVISITÉ

Le gouvernement devrait réaménager le régime Madelin qui permet d'investir dans le capital des PME. Selon nos informations, il pourrait donner droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25 % à 30 %. D'autres produits devraient aussi voir le jour début 2018. Les banquiers et autres fonds de gestion en patrimoine sont invités par le gouvernement à inventer des placements en ce sens. « Nous les attendons à l'Assemblée le 22 janvier, pour les mobiliser, rappelle la députée LREM Amélie de Montchalin. Des solutions et produits d'épargne et de financement des PME structurellement attractifs et utiles devraient ainsi être proposés par la suite. »

FOCUS

Un bon choix pour vous ?

LES PLACEMENTS dans les PME, qui peuvent se conclure par des rendements beaucoup plus alléchants que les livrets défiscalisés ou l'immobilier, sont aussi beaucoup plus risqués. Et donc pas conseillés à tous les portefeuilles. ■ **Les petits patrimoines passeront**

leur chemin. Si vous peinez à mettre quelques économies de côté, ne vous laissez pas séduire par des placements vers les PME. Mieux vaut jouer la sécurité et miser sur un traditionnel livret A ou une assurance vie en fonds en euros.

■ **Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier.** Si vous avez un peu d'argent à investir, et que vous acceptez de prendre quelques risques, banco ! Un seul mot d'ordre : n'investissez pas toutes vos économies dans les entreprises, même si le gain espéré est attractif. « Pas plus de 10 % de votre épargne,

conseille même Grégoire Sentilhes, le président du fonds d'investissement NextStage, spécialisé dans les placements dans les entreprises de taille moyenne. Il faut absolument diversifier ses placements. »

■ **Soyez prêts à bloquer votre argent pendant près de dix ans.** Les packages proposés pour investir dans les entreprises nécessitent de figer votre mise pendant cinq ans au minimum, mais plus souvent huit à dix ans. C'est un peu la clé pour assurer de bons rendements. « Si vous avez besoin de votre argent à cause d'un coup dur et que ce n'est

pas le bon moment sur les marchés, vous perdrez une partie de votre capital, explique Vincent Cudkowicz, l'un des fondateurs du cabinet de conseil de gestion en patrimoine Bienprevoir.fr. Il faut anticiper et être sûr que l'on n'aura pas besoin de cet argent. Sinon, il vaut mieux investir dans d'autres produits. » A.L.

Pour diminuer le risque, ne placez pas toutes vos économies sur les entreprises.



LP/OLIVIER CORSAN